

Le Billet

De la Société Culturelle du Pays Castrais

Président : Aimé Balssa, 37 rue Robert Schuman, 81100 Castres
Trésorier : J.C. Salque, 20 chemin du Corporal, 81100 Castres
Secrétaire : D. Serres, 5 rue de l'Hôtel de Ville, 81100 Castres
Directeur de la publication : Didier Serres
Confection du Billet : Didier Serres
Expédition du Billet : Nicole & Jean-Pierre Maurel

Le Billet de la Société Culturelle du Pays Castrais n'a pas de périodicité régulière. Il est adressé aux adhérents en fonction des manifestations organisées par l'association.

Société Culturelle du Pays Castrais, 8 Place Soult 81100 Castres - Email : scpc@sfr.fr - Site internet : scpccastres.fr

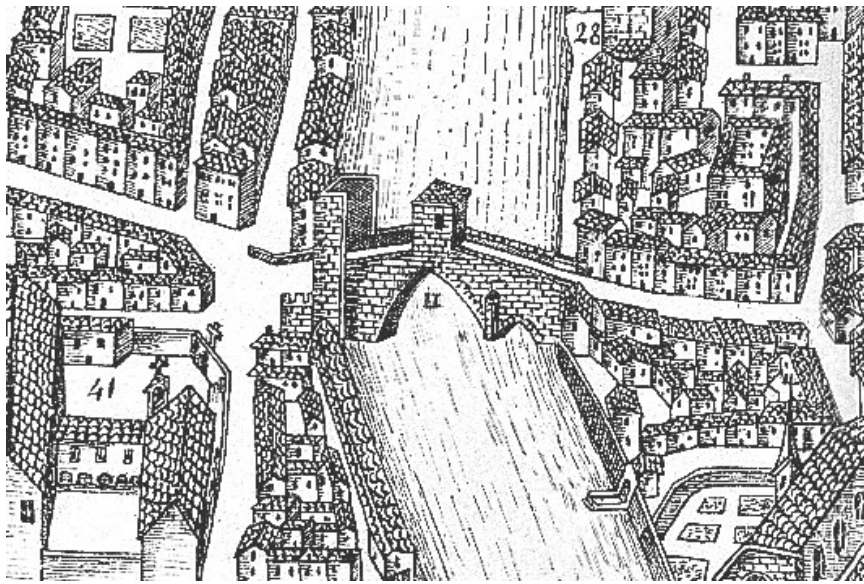
Le Pont Vieux de Castres

Si vous vous promenez dans la ville de Castres et passez sur le Pont Vieux, peut-être vous poserez vous cette question : depuis combien d'années est-il là ? C'est un mystère et les archives sont muettes sur ce sujet. Mais si vous décidez d'emprunter le coche d'eau pour admirer les vieilles maisons et le cours tranquille de l'Agout vous serez surpris de découvrir, en descendant l'escalier, une plaque de grès beige gravée de plusieurs lettres et chiffres romains. Les services de la ville ont rendu voici quelques années cette pierre à son édifice, ceci dans la plus grande discrétion. Comme nous le verrons plus loin, son origine ne nous est connue que grâce à un texte trouvé dans les procès verbaux des séances de la *Société littéraire et scientifique de Castres* (tome II, 1858, pp. 233-235).

Mais, commençons par rappeler ce que nous savons sur ce pont. Le Pont Vieux parfois aussi appelé Pont Fuziès a été construit avant 1300. Le pont n'avait rien de commun avec celui que nous connaissons actuellement. Il se trouvait alors en dehors de l'enceinte fortifiée de la ville, exclusivement située sur la rive droite de l'Agout. Il était bâti en dos d'âne et comportait des ouvrages de défense aux extrémités. Au milieu s'élevait une tour guérite où le gardien percevait le péage. Rive gauche, il débouchait sur le chemin de Sainte-Foi, actuellement rue Fuziès, rive droite sur la rue dite aujourd'hui des Capucins. Avant sa construction, la rivière, moins large, était passée à gué un peu en amont, au niveau de Bertrac.

La vénération par les pèlerins en route vers Saint-Jacques de Compostelle des reliques de saint Vincent dans une église située à l'emplacement de l'actuelle place Jean-Jaurès est peut-être l'un des facteurs qui ont conduit à construire en ce lieu un pont en pierre et non une simple passerelle en bois, comme cela a été fait plus tard pour le Pont Neuf. D'après certains historiens se basant sur un document d'archive, ce serait Philippe de Montfort qui aurait commandé sa construction. Ce seigneur de Castres, mort en 1270 à Tunis selon l'Histoire du Languedoc, aurait laissé un testament léguant au couvent Saint-Vincent une rente de 10 sous tournois par semaine à prendre sur le péage du pont.

Le pont se trouve bien placé sur les chemins allant d'Albi ou Montauban vers le Bas-Languedoc, Carcassonne, Narbonne ou Béziers. Vers le sud, deux voies de passage importantes en partent, le chemin vieux de Brassac et le chemin de Sainte-Foi conduisant à l'église de même nom et au-delà vers le Midi. C'est à son voisinage qu'est édifié au XIII^e siècle, sur la rive gauche, l'hôpital Saint-Jacques, lieu de soins et de repos des pèlerins. Autour se développe un faubourg d'artisans du textile et du cuir. L'érection à la fin du XIV^e siècle d'une église dédiée à saint Jacques, annexe de Sainte-Foi, remplaçant peut-être une chapelle antérieure, témoigne du développement du quartier de Villegoudou.



Le Pont Vieux représenté sur le plan Picard (1674).

En 1356, le pont est englobé dans la ville à la suite de la construction d'une enceinte plus vaste, incluant notamment ce quartier. Sur le plan de Samuel Picard de 1674 les appareils de défense, côté Villegoudou, sont encore visibles. Le pont est alors constitué de deux arches ; sa tour guérite est conservée.

La construction par le chapitre de la chaussée d'Empare puis son rehaussement au XVIII^e siècle vont considérablement modifier le niveau de la rivière. Les inondations des quartiers bas sont très fréquentes. Quelques-unes sont notées dans les

délibérations consulaires. Ainsi en 1601-1602 le pont doit être réparé à la suite d'une inondation. En 1709, des travaux urgents doivent être engagés : le grand arceau s'est ouvert d'un empan du côté sud ; les sieurs Bardou et Siguier sont chargés de la remise en état pour 2 800 livres. Entre 1766 et 1875, six inondations sont relevées avec des hauteurs d'eau très importantes (hauteurs d'eau au-dessus de l'étiage : entre 4,25 et 4,68 m).

Au cours de l'une des réparations (celle de 1709 ?), le pont a perdu sa petite tour centrale. C'est depuis cette tour qu'en 1681 les consuls avaient envisagé de plonger dans la rivière « les femmes à la conduite scandaleuse » enfermées dans une cage en fer. Ce projet ne fut jamais mis en œuvre. En 1777 est effectué un relevé graphique de tous les ponts du diocèse. Sur un superbe dessin, la tour n'est pas représentée ; à la place sont dessinés une charrette et de petits personnages. Les dimensions de ce pont nous sont données dans un traité rédigé par M. Gauthey (1732-1807) et édité en 1843 seulement par M. Navier sous le titre *Traité de la construction des ponts* (t. I). Il s'agit d'un pont à deux arches de plein cintre, d'une largeur de 5 mètres et d'une longueur de 23,6 m ; la petite arche mesure 4,8 m, la plus grande 18,8 m.

Si au cours des siècles le pont a connu de nombreuses modifications, la plus importante date de 1846-1847, époque où il a été en partie démolí pour être élargi. Le conseil municipal, présidé par Jacques, Louis, Charles d'Espérandieu, maire de la ville, et assisté de l'architecte M. Barthe, confie les travaux à Jean-François Portes, entrepreneur de bâtiments à Castres, pour une somme de 16 400,22 francs. Cette somme inclut les matériaux et leur pose : granit et moellons taillés, moellons piqués, pavés, fer de l'Ariège pour les rambardes... Des matériaux de la démolition pourront être réutilisés en fonction de leur état. Les travaux durèrent un an. Apparemment le chantier connaît des imprévus, sources de litiges financiers : en 1851, M. Portes réclame encore des indemnités à la municipalité.

C'est au cours de cette démolition qu'a été découverte la pierre gravée que nous avons évoquée. Cette découverte est relatée dans le bulletin de la *Société littéraire et scientifique de Castres* (année 1858) ; en voici le contenu :



Charles Valette (1813-1888) – Vue de Castres et des bords de l'Agout

« En 1846, le Pont Vieux fut reconstruit : une partie de la maison de M. Serres disparut dans l'élargissement des abords du pont et de l'entrée de la rue. Les travaux rendus nécessaires par la reconstruction, découvrirent plusieurs assises de pierres qui devaient faire partie des fondations du pont que l'on venait de détruire. La dernière assise de ces pierres, d'une assez grande dimension, reposait sur le roc. Au-dessus, à l'endroit même où devaient s'arrêter les travaux de M. Serres, parce que c'était le point de départ du pont que l'on reconstruisait, fut trouvée une pierre de 0,60 m, sur 0,45, travaillée avec soin et où l'on crut reconnaître quelques caractères. Elle fut recueillie par M. Serres avec un intérêt trop rare aujourd'hui, où tant de témoignages du passé se perdent encore, par indifférence ou par dédain. Il fut alors reconnu que la pierre portait sur ses bords, de bas en haut, des deux côtés, et horizontalement, jusqu'à leur rencontre à la partie supérieure, des caractères dont on apercevait seulement la trace. On essaya de les dégager, et on les trouva remplis de goudron. Les lettres furent dégagées peu à peu, avec beaucoup de précautions, car la pierre avait perdu de sa dureté, et le goudron offrait en plusieurs endroits une grande résistance. On lut alors, sur la partie droite, et en remontant : IR. N : L. OV CAL..., et sur la partie gauche, jusqu'à la rencontre des premières lettres : E: IAN : MVC : XX.



Cette inscription se rapporte-t-elle à la construction du pont ? Il n'y a pas à en douter ; le soin avec lequel la pierre était posée ne permet pas la moindre incertitude à cet égard : mais l'inscription est incomplète, par la dégradation de la pierre trouvée, et parce que les travaux ne purent pas être poussés plus loin. Il est évident, d'après la disposition des deux côtés de l'inscription, que l'on a seulement, une partie du souvenir confié à la terre, et enfoui dans les fondations ; l'autre est restée à sa place. Elle devait être au moins d'égale grandeur, si même elle n'était pas en trois pièces. La largeur de la pierre ne rendrait pas impossible cette dernière supposition. L'inscription aurait ainsi un plus grand développement, et il est à regretter qu'elle n'ait pu être recueillie tout entière. Elle aurait probablement permis de constater d'une manière positive, une époque qui n'est pas suffisamment indiquée par les chiffres contenus dans la partie retrouvée. D'ailleurs, il y avait sans doute quelque chose, ou attributs, ou armoiries, ou inscription, dans l'encadrement formé par les lettrés autour de la surface de la pierre, car cette disposition n'est employée que pour donner une plus grande place à un dessein [sic] quelconque. Or, il n'y a rien dans la partie retrouvée. Celle qui a dû être laissée à sa place eût été, sans doute, plus précieuse. »

Jacques Hippolyte Serres est un artiste peintre né à Castres le 25 mars 1816. Son atelier était établi dans la maison située à l'emplacement du débarcadère du coche d'eau. Il a donné des cours de peinture, peint surtout des natures mortes. L'un de ses tableaux est conservé au musée Goya. Il a aussi participé à la décoration de la chapelle de Notre-Dame de la Présentation et à la réfection des peintures de l'église de la Platé.

Quant à la pierre décrite dans ce document elle correspond bien à celle que nous pouvons voir actuellement sur l'arche du Pont Vieux.

Cet ouvrage a continué à être malmené par la rivière lors des crues, particulièrement en 1930, où l'eau a envahi tous les bas quartiers de la ville dont la rue Fuziès. Dans les années 1970-1980 ses abords ont été une nouvelle fois aménagés. Son aspect a beaucoup changé. Actuellement nous ne voyons qu'une seule arche ; la plus petite est cachée au niveau du parking sur berges.

La construction des barrages en amont a permis une régulation du cours de la rivière ce qui ne l'empêche pas de faire encore quelques caprices.

***** **CONFÉRENCES DU MOIS** *****

Lundi 1^{er} avril 2019 à 17h 30 – Maison des Associations (salle Jeanne-Cabrol)

Christian Thomas

Marchand de peaux de lapin : un métier disparu

À l'aide d'un film « Lapin tu as eu ma peau » et de commentaires passionnés, le conférencier nous fera découvrir un métier qui fut le sien et celui de sa famille. Les plus anciens se souviennent du *pelharot*, qui ramassait autrefois les chiffons et les peaux de lapin, parcourant villes et campagnes. Mais bien peu connaissent l'utilisation qui était faite des pelisses qu'il collectait, matière première de trois industries : la chapellerie, la confection d'apprêts textiles et la fabrication de colle. La redécouverte d'un petit métier aujourd'hui disparu !

Mardi 9 avril 2019 à 17h 30 – Auditorium de la Médiathèque

Jean-Paul Calvet

La fondation de la bastide de Revel

La ville de Revel a été créée en 1342 (1341) par la volonté du roi Philippe VI de Valois. Elle fut ainsi dénommée en signe de gratitude pour son chancelier Guillaume Flote, seigneur de Revel (Ravel) dans le Puy-de-Dôme. Revel est une bastide de dernière génération et, à ce titre, est signée par une typologie urbaine très caractéristique et souvent prise en exemple des villes à plan hippodamien (rues qui se croisent à angle droit) avec une halle, un beffroi et des galeries couvertes (« las garlandas ») en son centre. Entourée à l'époque d'un système défensif (remparts et tours), elle a aussi été une place forte militaire et stratégique, notamment durant les Guerres de Religion.

Président de la *Société d'histoire de Revel*, Jean-Paul Calvet a entrepris une monumentale histoire de cette ville (5 tomes sont prévus !).

***** **FORMATION À LA PALÉOGRAPHIE** *****

Lundi 15 avril 2019 à 17h 30 - Maison des associations : atelier animé par Patrice Laval.

***** **SORTIE DU MOIS** *****

La sortie du mois aura lieu le samedi 13 avril après midi et nous conduira au château de Montfa.

Rendez-vous à 14h (salle Gérard Philipe) ou à 14h 30 au parking (sur la route de Montfa/La Chicane à Peyregoux, embranchement de la ferme de Boudet).

Attention ! Le parking est petit (complétez les voitures) ; accès au château (20 mn) par un chemin de terre en forte déclivité : prenez de bonnes chaussures et préparez-vous à marcher un peu !

La Revue du Tarn consacre son numéro de printemps à Castres

- Des articles de contributeurs locaux : Les origines de Castres (Soizic Foucher) - Castres au Moyen Âge (Marion Pelegry) - Castres aux XIX^e-XX^e siècles (Jean Faury) - L'industrie textile à Castres (Aimé Balssa) - Les ouvrages taillibertiens à Castres (Léa Tichit) - LE CO (Grégory Andrès) - L'incendie de Castres de 1724 (Manon Angles) - Le CERAC (Soizic Foucher) - Le CNM Jean-Jaurès (Jean-Baptiste Alba) - Le Musée Goya (Jean-Louis Augé)...
- Une présentation renouvelée et plus attractive : textes plus aérés, images en couleur.

Disponible dès le début avril. Pensez à la réserver chez votre libraire ou votre marchand de journaux !

